Compte rendu de la séance du Conseil Municipal Du lundi 13 décembre 2021 à 19h Salle Veyre, Mairie de Maurs

Monsieur Florian MORELLE, Maire de Maurs, préside la séance

<u>Etaient présents</u>: Florian MORELLE, François SOURNAC, Françoise CAYROU, Patrice LAVERGNE, Claudine FEL, Michel GOUTEL, Régine FONTANEL, Audrey FORESTIER-GRAMOND, Emmanuel GRIMAL, Marion TABOURNEL, Jean-Paul BARDET, Florence CAMPERGUE, Bernard GASTON, Cédric CANET, Jean-François CABEZON, Nadine TEULLET, Gilles PICARROUGNE.

<u>Etaient absents et avaient donné procuration</u>: Marion TABOURNEL donne procuration à Jean-Paul BARDET, Muriel COMBRET donne procuration à Audrey FORESTIER-GRAMOND, Florence CAMPERGUE donne procuration à Cédric CANET, Monique DELORT donne procuration à Gilles PICARROUGNE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise CAYROU.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'au vu de seulement deux semaines d'écart entre les deux séances, les D.I.A. et Décisions du Maire seront présentées lors du prochain conseil.

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

→ ADOPTE A L'UNANIMITE

2) TARIFS 2022

DEL - 62/08/2021/13/12

Monsieur le Maire présente le tableau des tarifs proposés pour 2022, suite aux travaux des membres du bureau municipal :

DROITS DE PLACE : MARCHE HEBDOMADAIRE	2019	2020	2021	2022
* Commerçants non sédentai				
Tarif au m² (au-delà de 5m²)	0,52€	0.55€	0.55€	0.55€
Pour les moins de 5m² forfait (de 1 à 5 m²)	2,60 €	2.70€	2.70€	2.70€
Stationnement camion dans l'enceinte du marché	1,00€	1,00 €	1,00 €	1.00€
Branchement électrique CAMION par jour	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2.90
Branchement électrique BANC par jour	0,60€	0,60€	0,60€	0.70
* Commerçants locaux :			li li	
Tarif au m² (au-delà de 5m²)	0,52€	0,55€	0,55€	0.55€
Avec minimum de perception (moins de 5m²)	2,60 €	2,70€	2,70€	2.70€
*DROITS DE PLACE			li li	
* Camion vente livraison (forfait payable d'avance)	125,00 €	125,00€	125,00 €	125.00€
Camion alimentaire (pizza, crêpes) / jour		4.00€	4,00€	8.00€
* Tarif pour chrysanthèmes, huîtres(forfait)	60,00€	60,00€	60,00€	60.00€
DROITS DE PLACE : MARCHE DE NOËL	2019	2020	2021	2022
Stand sous chapiteau tarif par ml			4€	7€
Stand plein air tarif par ml			2€	4€
Branchement électrique pour la journée			1€	1.20 €
1 1				
DROITS DE PLACE : FOIRE AU MATERIEL AGRICOLE	2019	2020	2021	2022
Par m² occupé	1,10€	1,10 €	1.10€	1.20€
ETALAGISTES LOCAUX (Forfait annuel)	2019	2020	2021	2022
1 ^{ère} classe par an	43,50 €	43,50 €	43.50€	Supprimé
2 ^{ème} classe par an	61,00€	61,00€	61.00€	61.00
TERRASSES DE CAFE	2019	2020	2021	2022
Non couverte/m²/an	5,20€	5,20 €	5,20 €	5.20€
Couverte /m²/an	5,80 €	5,80 €	5,80 €	5.80€
Terrasse fixe couverte/m2/an	81,00€	81,00 €	81,00 €	81.00€
Extension possible sur demande du 01/05au31/10 par m2/mois	2,90 €	3,00 €	3.00 €	3.10€
Extension exceptionnelle sur demande (vendredi au lundi) / m2	2.00.6	2.00.6	2.00.6	2.10€
(St Césaire, Foire Agricole, évènement,)	2,00€	2,00 €	2,00€	
GYMNASE MUNICIPAL	2019	2020	2021	2022
Ecoles primaires et maternelles maursoises	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations maursoises	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Autres Etablissements scolaires hors commune par an	650,00 €	650,00€	650,00€	650,00€
Forfait pour autres organismes utilisateurs durant la période scolaire (1 heure par semaine, 5€/36 semaines)		180,00 €		180,00 €
, - , - , - , - , - , - , - , - , - , -				
Utilisation à la journée (hors temps scolaire)	50,00€	50,00 €	50,00 €	50,00€

PISCINE MUNICIPALE	2019	2020	2021	2022
L'entrée du matin vaut pour l'après-midi d	e la même	journée		
Gratuité piscine pour agents de la commune, pompiers du Centre de enfants.	Maurs, Ger	ndarmes, le	eurs conjoi	nts, leurs
* Une entrée enfant (-de 4 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
* Une entrée enfant (- de 15 ans révolus)	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1.60€
* Une entrée adulte (+ de 15 ans)	2,80 €	2,80 €	2,80 €	2.90€
* Abonnement enfant (10 entrées)	12,00€	12,00 €	12,00 €	13.00€
* Abonnement adulte (10 entrées)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	26.00€
* Colonies de vacances / centre de loisirs	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1.40€
* Entrée adulte accompagnant	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1.40€
* Location buvette / saison estivale	340,00€	340,00 €	340,00 €	340.00€

MEDIATHEQUE MUNICIPALE - Forfait annuel bibli-espace multimédia accès INTERNET illimité						
Gratuité de la bibliothèque pour les agents de la commune,	leurs con	joints, leu	rs enfants	s.		
	2019	2020	2021	2022		
* Tarif enfant (moins de 16 ans) commune	4,00€	4,00 €	4,00€	4.00€		
hors commune	5,00€	5,00€	5,00€	5.00€		
* Tarif adulte commune	14,00€	14,00 €	14,00 €	15.00€		
hors commune	17,00€	17,00 €	17,00 €	18.00€		
* Tarif famille (maximum 30 documents)						
commune	20,00€	20,00€	20,00€	21.00€		
hors commune	26,00€	26,00€	26,00€	27.00€		
* Perte ou détérioration de documents, ouvrages et matériel	prix réel	prix réel	prix réel	Prix réel		
* Etablissements scolaires	gratuit	gratuit	gratuit	Gratuit		
* Collectivités	25,00€	25,00 €	25,00 €	26.00€		
*Connexion internet	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit		
* Impression noir et blanc laser/page A4	0,20€	0,20 €	0,20 €	0.25€		
* Impression couleur jet d'encre/base page A4	0,50€	0,50 €	0,50€	0.75€		

ENCARTS PUBLICITAIRES	2019	2020	2021	2022
* Bulletin municipal	•	'		
1/8 de page	50,00€	50,00€	50,00€	50,00€
1/4 de page	75,00 €	75,00 €	75,00 €	75,00 €
1/2 de page	129,00€	129,00 €	129,00 €	129,00 €
1 page	260,00€	260,00 €	260,00 €	260,00€
Dernière page	352,00€	352,00 €	352,00 €	352,00 €
* Banderoles publicitaires (VERSO)				
1/4 surface	100,00€	100,00€	100,00€	100,00€
1/2 surface	200,00€	200,00€	200,00€	200,00€
Pleine surface	400,00€	400,00 €	400,00€	400,00€
* Partenariats publicitaires animations municipales				
Foire au matériel agricole	222,00€	222,00 €	222,00€	222,00 €
Programmation estivale	226,00€	226,00 €	226,00 €	226,00 €
Forum des Associations	111,00€	111,00 €	111,00 €	111,00€
CONCESSIONS ANCIEN CIMETIERE	2019	2020	2021	2022
* Concession au cimetière communal (le m²)				
. Concession trentenaire	40,00€	40,00€	40,00€	40,00€
. Concession cinquantenaire	60,00€	60,00€	60,00€	60,00€
* Concession dans le caveau communal				
. Droit d'entrée (forfait)	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€
. Droit par mois d'occupation (le m²)	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€
* Columbarium				
. Forfait trentenaire	325,00 €	325,00€	325,00€	325,00€
. Forfait cinquantenaire	475,00 €	475,00€	475,00€	475,00€
CONCESSIONS NOUVEAU CIMETIERE	2019	2020	2021	2022
* Concession au cimetière communal (le m²)				
. Concession trentenaire	60,00€	60,00€	60.00€	60.00€
. Concession cinquantenaire	60,00€	100,00€	100.00€	100.00€

DEPÔT DE MATERIAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC	2019	2020	2021	2022
A partir du 8ème jour : prix / jour / m²	5,00€	5,00€	5.00€	5.00€

TARIF MATERIEL COMMUNAL	2019	2020	2021	2022
Photocopies				
tarif copie association maursoise noir & blanc (cf règlement)	0,08€	0,10€	0.10€	0.15
tarif copie association maursoise couleur (cf règlement)	0,16€	0,20€	0.20€	0.30
Location d'un chapiteau (cf. règlement) :				
* Association : tarif par manifestation maursois	100,00€	100,00€	100,00€	100,00€
non maursois et collectivités	200,00€	200,00€	200,00€	200,00€
* Particulier : tarif location 2 jours maursois	250,00€	250,00 €	250,00 €	250,00€
non maursois et collectivités	300,00€	300,00€	300,00€	300,00€
* Particulier : tarif location par jour suppl. maursois	250,00€	250,00 €	250,00 €	250,00€
non maursois et collectivités	350,00€	350,00 €	350,00 €	350,00€
FOYER D'ACCUEIL & D'ANIMATION - ESPACE PIERRE	CARRECT	INE (see	nortioulia	\
* UTILISATEURS	2019	2020	2021	2022
Particuliers (mariage, repas, anniversaire) et entreprises (CA,				
location maursois	140,00€		140,00 €	
location non maursois	200,00€		-	
forfait entretien	80,00€			100.00€
forfait énergie du 01/05 au 30/09	18,00€			
forfait énergie du 01/10 au 30/04	35,00 €	35,00 €	35,00 €	42.00€
Associations (quine, concours belote, activité payante)	45.00	45.00	45.00	45.000
location maursois	45,00 €			
location non maursois	80,00€	· ·		
forfait entretien	42,00€			
forfait énergie du 01/05 au 30/09	18,00€			
forfait énergie du 01/10 au 30/04	35,00 €	35,00 €	35,00 €	42
Associations (bal, concert, repas dansant, buffet froid)	05.00.0	05.00.0	05.00.0	05.006
location maursois	95,00€		-	
location non maursois	160,00 €			160.00€
forfait entretien	80,00€			
forfait énergie du 01/05 au 30/09	18,00 €			
forfait énergie du 01/10 au 30/04	35,00€	35,00 €	35,00 €	42.00€
Associations, Collectivités (réunion, activité non payante)	0	Onet it	O == 4: .:4	Crotuit
location maursois	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
location non maursois	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
forfait entretien forfait énergie du 01/05 au 30/09	42,00 €	42,00 €	42,00€	50 22
	18,00 €	18,00 €	18,00 €	
forfait énergie du 01/10 au 30/04	35,00 €	35,00 €	35,00€	42
Gratuité 1ère utilisation (évènement payant) de la saison pour association	ns maursois	ses (saison	01/09/Nau3	31/08/N+1)
* <u>DEGRADATIONS</u>	2019	2020	2021	2022
. Table	170,00€	170,00 €	170,00 €	170,00€
. Chaise	45,00€	45,00 €	45,00 €	45,00 €
. Chariot table ou chariot chaise	400,00€	400,00€	400,00€	400,00€
DOMAINE DU FAU	2019	2020	2021	2022
*Du 01/06 au 31/08 (chapiteaux compris), tarif par manifestation				
Association de Maurs	100 €	100 €	100 €	150
Autre organisme	200€	200 €	200€	250
Particuliers maursois	200 €	200 €	200€	200€
Particuliers non maursois	400 €	400 €	400 €	400€
Forfait énergie	50 €	E0 6	50€	60€
* Du 01/05 au 31/05 et du 01/09 au 30/09 (hors matériel), tarif pa		50 €		
Association de Maurs	r manifest	ation		10.5.
	r manifest 100 €	ation 100 €	100€	100€
Autre organisme	r manifest 100 € 200 €	ation 100 € 200 €	200€	200€
	r manifest 100 €	ation 100 €		
Autre organisme Forfait énergie CAMPING MUNICIPAL LE VERT***: prix TTC avec accès	r manifest 100 € 200 €	ation 100 € 200 €	200€	200€
Autre organisme Forfait énergie	r manifest 100 € 200 € 50 €	100 € 200 € 50 €	200 € 50 €	200€ 60€
Autre organisme Forfait énergie CAMPING MUNICIPAL LE VERT***: prix TTC avec accès piscine inclus (juillet et août) / taxe de séjour en sus * Une journée enfant moins de 4 ans	r manifest 100 € 200 € 50 €	ation 100 € 200 € 50 €	200 € 50 €	200€ 60€ 2022
Autre organisme Forfait énergie CAMPING MUNICIPAL LE VERT***: prix TTC avec accès piscine inclus (juillet et août) / taxe de séjour en sus	r manifest 100 € 200 € 50 €	ation 100 € 200 € 50 €	200 € 50 €	200€ 60€ 2022
Autre organisme Forfait énergie CAMPING MUNICIPAL LE VERT***: prix TTC avec accès piscine inclus (juillet et août) / taxe de séjour en sus * Une journée enfant moins de 4 ans * Une journée enfant (4-12 ans révolus)	r manifest 100 € 200 € 50 € 2019 Gratuit	ation 100 € 200 € 50 € 2020 Gratuit	200 € 50 € 2021 Gratuit	200€ 60€ 2022 Gratuit
Autre organisme Forfait énergie CAMPING MUNICIPAL LE VERT***: prix TTC avec accès piscine inclus (juillet et août) / taxe de séjour en sus * Une journée enfant moins de 4 ans * Une journée enfant (4-12 ans révolus) Hors vacances scolaires d'été	r manifest 100 € 200 € 50 € 2019 Gratuit	ation 100 € 200 € 50 € 2020 Gratuit	200 € 50 € 2021 Gratuit	200€ 60€ 2022 Gratuit Gratuit
Autre organisme Forfait énergie CAMPING MUNICIPAL LE VERT***: prix TTC avec accès piscine inclus (juillet et août) / taxe de séjour en sus * Une journée enfant moins de 4 ans * Une journée enfant (4-12 ans révolus) Hors vacances scolaires d'été Vacances scolaires d'été	r manifest 100 € 200 € 50 € 2019 Gratuit	ation 100 € 200 € 50 € 2020 Gratuit	200 € 50 € 2021 Gratuit	200€ 60€ 2022 Gratuit Gratuit
Autre organisme Forfait énergie CAMPING MUNICIPAL LE VERT***: prix TTC avec accès piscine inclus (juillet et août) / taxe de séjour en sus * Une journée enfant moins de 4 ans * Une journée enfant (4-12 ans révolus) Hors vacances scolaires d'été Vacances scolaires d'été * Une journée adulte	r manifest 100 € 200 € 50 € 2019 Gratuit 1,90 €	ation 100 € 200 € 50 € 2020 Gratuit 1,90€	200 € 50 € 2021 Gratuit Gratuit 1,90€	200€ 60€ 2022 Gratuit Gratuit 1.90€
Autre organisme Forfait énergie CAMPING MUNICIPAL LE VERT***: prix TTC avec accès piscine inclus (juillet et août) / taxe de séjour en sus * Une journée enfant moins de 4 ans * Une journée enfant (4-12 ans révolus) Hors vacances scolaires d'été Vacances scolaires d'été * Une journée adulte Hors vacances scolaires d'été	r manifest 100 € 200 € 50 € 2019 Gratuit 1,90 €	ation 100 € 200 € 50 € 2020 Gratuit 1,90€	200 € 50 € 2021 Gratuit 1,90€ 2,30€	200€ 60€ 2022 Gratuit 1.90€ 2.30€

Hors vacances scolaires d'été	4,50 €	4,50€	4,50€	4,50€		
Vacances scolaires d'été	6,80 €	6,80€	6,80€	6,80€		
* Voiture et moto	•					
Hors vacances scolaires d'été	1,30 €	1,30€	1,30€	1,30€		
Vacances scolaires d'été	1,75€	1,75€	1,75€	1,75€		
* Animal (chien)	1,30 €	1,30€	1,30€	1,30€		
* Camping-car Hors vacances scolaires d'été	5,75€	5,75€	5,75€	5,75€		
Vacances scolaires d'été	8,50 €	8,50€	8,50€	8,50€		
* Forfait journalier garage mort	3,40 €	3,40€	3,40€	3,40€		
* Tarif réduit à compter du 16ème jour de présence (vacances sco						
. Une journée enfant	1,75€	1,75€	1,75€	1,75€		
. Une journée adulte	2,90€	2,90€	2,90€	2,90€		
* Pour les groupes d'enfants encadrés (à partir de 8 enfants)						
. Emplacement sans branchement Hors vacances scolaires d'été	1,90 €	1,90€	1,90€	1,90€		
Vacances scolaires d'été	3,00 €	3,00€	3,00€	3,00€		
. Emplacement avec branchement	0,00 C	0,000	3,000	3,000		
Hors vacances scolaires d'été	4,10€	4,10€	4,10€	4.30		
Vacances scolaires d'été	7,10€	7,10€	7,10€	7.40		
. Séjour des accompagnateurs	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit		
* Jeton monnayeur pour la machine à laver le linge	4,10 €	4,10€	4,10€	4,10€		
* Caution pour carte magnétique	50,00 €	50,00€	50,00€	50,00€		
LOCATION CHALETS A LA SEMAINE : Prix TTC avec accès piscine incl Du samedi 14h au samedi suivant 10h	us / taxe de	sejour en s	us			
* Location à la semaine TTC						
Vacances Printemps 02/04 au 30/04	220,00 €	220,00€	220,00 €	250.00€		
Moyenne saison du 30/04 au 02/07 et du 27/08 au 01/10				320.00€		
	460,00€	460,00€	460,00€	480.00€		
* Forfait nettoyage	45,00 €		45,00€	50.00€		
* Caution chalet			198,00 €	200.00€		
Une remise de 10% sera octroyée pour toute locati		maines et	plus.			
LOCATION CHALETS HORS SAISON : prix TTC- taxe de séjou		000 00 6	000 00 6	2022		
Location mois hors saison (Charges non comprises) Location semaine hors saison (Charges non comprises)			328,00 € 135,00 €			
* Location week-end hors saison (Charges non comprises)		102,00 €		110.00€		
* Forfait nettoyage	45,00 €	45,00 €	45,00 €	50.00€		
SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	2019	2020	2021			
La facturation se fera en 2 fois : un 1er appel comprenant abonn 2ème appel correspondra au solde de la consomm				tion N-1;		
		_		,		
A compter du 1 ^{er} janvier 2022 tous les prix sont HT a * Prix du m³ d'eau potable	vec un raj 0.90 €		7A de 5,5% 1.10€	6 1.15€		
* Prime fixe annuelle	0,90 €	1.00€	1.10€	1.15 €		
. Compteur DN15	77 €	77 €	77€	77 €		
. Compteur DN 20	147 €	147 €	147 €	147 €		
. Compteur DN25	160 €	160 €	160 €	160 €		
. Compteur DN32	231 €	231 €	231 €	231 €		
. Compteur DN40	400€	400€	400 €	400 €		
. Compteur DN50	445€	445€	445€	445€		
. Compteur DN65	484 €	484 €	484 €	484 €		
. Compteur DN80 . Compteur DN100	589 € 677 €	589 € 677 €	589 € 677 €	589 € 677 €		
* Taxe raccordement nouveau branchement	210€	210 €	210 €	210 €		
Branchements : sur domaine RN et CD				au réel		
Branchement mono-compteur nouveau inférieur ou égal à 5ml fe	orfait zone	urbaine	1500 €			
jusqu'à DN20			1300 €	1500 €		
Branchement mono-compteur nouveau de 5 à 10ml forfait zone DN20	urbaine ju	squ'à	2000€	2000€		
Branchement mono-compteur nouveau au de-là de 10 ml et de ou devis réel entreprise)	DN20 (prix	prestation	n Cne et	Devis réel		
Branchement mono-compteur nouveau hors terrassement & hor	s DICT for	urniture et	pose	600 €		
Branchement mono-compteur nouveau tranchée en pleine terre	coffret compteur Forfait jusqu'à DN20 Branchement mono-compteur nouveau tranchée en pleine terre fourniture et pose					
canalisation en PE maximum Ø 32						
			e	35 €/ml 59 €/ml		

Branchement mono-compteur nouveau tranchée recor	nstituée GN	NT revêtu	ue Tri-couch	ne	62 €/ml	
fourniture et pose canalisation en PE maximum Ø 32						
Branchement mono-compteur nouveau tranchée recor	nstituée GN	VT revêtu	ue Enrobé f	ourniture	77 €/ml	
et pose canalisation en PE maximum Ø 32						
Prestation de service pour devis au réel						
* Prestation de service par un agent communal/heure					38 €/h	
* Prestation de service par un agent communal/journé	е				270 €/j	
* Tracto-pelle avec chauffeur/heure					125 h	
*Tracto-pelle avec chauffeur/journée					735 €/j	
* Camion avec chauffeur/heure					115 €/h	
* Camion avec chauffeur/journée					710 €/j	
* Nacelle avec chauffeur/heure					100 €/h	
* Nacelle avec chauffeur/journée					600 €/j	
* Tracteur avec chauffeur/heure					100 €/h	
* Tracteur avec chauffeur/journée					600 €/j	
*Mini-pelle avec chauffeur/heure					80 €/h	
*Mini-pelle avec chauffeur/journée					490 €/j	
*Location de la balayeuse avec chauffeur/heure					125 €/h	
*Location de la balayeuse avec chauffeur/journée					735 €/j	
* Réquiverture d'un branchement faisant suite à une fermeture						
sans qu'il y ait eu une résiliation de l'abonnement (forfa	ait)	101 €	101 €	101 €	101 €	
* Fermeture du branchement		70 €	70 €	70€	70€	
* Réouverture branchement faisant suite à fermeture p	rononcée	10 x prime	e 10 x prime	10 x prime	10 x prime	
après résiliation abonnement par le même propriétaire		compteur		compteur	compteur	
CARREDIE REDICCOLAIRE		2040	2020	2021	2022	
GARDERIE PERISCOLAIRE	-l- FC	2019	2020	2021	2022	
Le minimum de perception exigé par trimestre est de la constant de			!! !			
Les agents communaux bénéficient des tarifs Garderie du matin enfant maursois	s maursoi					
		1,10 €		,	,	
Garderie du matin enfant non maursois		1,30 €				
Garderie du soir enfant maursois		1,20 €				
Garderie du soir enfant non maursois		1,60 €	1,60 €	1,60 €	1,60 €	
CANTINE SCOLAIRE		2019	2020	2021	2022	
Demi-pensionnaire maursois (4 jours par semaine)		3,10€	3,10€	3,10€		
Repas occasionnel et demi pensionnaire non maursois	S	3,40	3,40€	3,40€	3.40€	
Adultes enseignants Personnel communal		4,50€ 3,40€	4,50€ 3,40€	4,50€ 3,40€		
	T +2 -			J 5,40€		
ANIMAUX ERRANTS	202		2021		2022	
Mise en fourrière 60€ 60€					60€ Frais	
Frais vétérinaires + frais repas Frais réels+30€/jour réels+30€/jour réels						
Frais vétérinaires + frais repas			réels+30€/	our réel	s+30€/jour	
Frais vétérinaires + frais repas BORNE CAMPING CAR		0€/jour	réels+30€/j	•	s+30€/jour 022	

- 14	e Conseil Municipal	à la maiorité l	2 abstantions	TELLIET	DICAPPOLICNE	DELOPT) décide :
L	e Conseil iviunicipai	a la maiorite i	3 abstentions	. I EULLE I .	PICARROUGNE.	DELOKTI. decide :

- D'adopter les tarifs tels que présentés ci-dessus, à compter du 1er janvier 2022.
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires.

→ ADOPTE A LA MAJORITE

3) OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT 2022

DEL - 63/08/2021/13/12

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant de l'affectation des crédits Je vous propose :

Budget Principal:

Montant budgétisé, dépenses d'investissement 2021 (hors chapitre 16) :

2 020 360.35 €

Conformément aux textes applicables, je vous propose de faire application de cet article à hauteur de 2 020 360.35 X 25% soit 505 090 €.

Les dépenses à retenir sont celles des chapitres 20, 21 et 23 à hauteur de 505 090 € qui sont répartis de la façon suivante :

	TOTAL	505 090 €
•	OPNI 21 Immobilisations corporelles :	<u>41 000 €</u>
•	Opération 193 Rénovat° énergétique bâtiments c.naux :	22 870 €
•	Opération 194 Aménagement Impasse St Césaire :	26 070 €
•	Opération 1010 Démolitions habitations :	38 130 €
•	OPFI 45 Comptes de tiers :	120 950 €
•	Opération 191 Aménagement Rue Sainte Agnès :	61 930 €
•	Opération 125 Acquisition Immobilière :	100 000 €
•	Opération 10006 Eclairage Public :	94 140 €

Budget AEP:

Montant budgétisé des dépenses d'investissement 2021 (hors chapitre 16) : 1 245 500 €

Conformément aux textes applicables, je vous propose de faire application de cet article à hauteur de 1 245 500 X 25% soit 311 375 €.

Les dépenses à retenir sont celles des chapitres 20, 21 et 23 à hauteur de 311 375 € qui sont répartis de la façon suivante :

Opération 100022 Travaux captage Passe Vite : 200 000 €
 Opération 100023 Travaux Rue St Agnès : 24 045 €
 Opération 100024 Travaux Impasse St Césaire : 11 652 €
 Opération Non Affectée 21 : 75 678 €
 TOTAL 311 375 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver cette proposition d'ouverture de crédits investissement 2022 pour le Budget Principal et le Budget Annexe AEP.
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires.

→ ADOPTE A L'UNANIMITE

4) PRESENTATION PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur le Maire présente à partir du document projeté le Plan Communal de Sauvegarde qui est réalisé à plus de 80%.

Il a été réalisé par les adjoints et le cabinet CPIE. Une fois terminé, il sera pris un arrêté du Maire et sera envoyé à la Préfecture.

Dans les mois suivants, il sera organisé une réunion publique de présentation.

→ ADOPTE A L'UNANIMITE

5) INFORMATIONS DIVERSES

Animations: Monsieur le Maire informe le conseil sur le bon déroulement du Marché de Noël du dimanche 12 décembre. Il a été compté plus de 2 300 visiteurs à l'entrée passe sanitaire.

Il remercie pour leur travail l'ensemble des élus, des agents et des membres de l'ACAM.

La séance est levée à 20h05

Séance du Conseil Municipal du lundi 13 décembre 2021

		La Secrétaire de séance			
Le Presiden	t de séance	La Secretair	e de seance		
F. MC	RELLE	Françoise CAYROU			
E MODELLE	F COLIDAIAC	F. CAVPOLL	D LAVEDONE		
F. MORELLE	F. SOURNAC	F. CAYROU	P. LAVERGNE		
C. FEL	M. GOUTEL	R. FONTANEL	A. FORESTIER-GRAMOND		
E. GRIMAL	M. TABOURNEL	M. COMBRET	J.P. BARDET		
	Pouvoir à	Pouvoir à			
	J.P.BARDET	A. FORESTIER-GRAMOND			
F. CAMPERGUE	B. GASTON	C. CANET			
Pouvoir à					
C. CANET					
J. F. CABEZON	N. TEULLET	G. PICARROUGNE	M. DELORT		
			Pouvoir à		
			G.PICARROUGNE		